

Référentiel d'activités, de compétences et de certification « Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail »

Intitulé de la certification
Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail
Description de l'activité
<ul style="list-style-type: none">• Appellation : Sauveteur Secouriste du Travail (SST) • Champ et nature de ses interventions : Le sauveteur secouriste du travail est capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées. • Cadre de l'exercice de l'activité : L'activité de sauveteur secouriste du travail s'exerce par le salarié, en complément de son activité professionnelle, au sein d'une entreprise ou d'un établissement tiers dans lequel il intervient. Cette mission répond aux obligations fixées par le code du travail qui impose à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art. L.4121-1) ainsi qu'à l'obligation d'organisation des secours (art. R.4224-16) et la présence de secouristes (art. R.4224-15). L'action du SST s'intègre également dans les obligations faites à l'employeur en matière de prévention des risques professionnels. Elle s'exerce dans le respect des conditions définies par l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient. • Description de l'activité type :<ul style="list-style-type: none">o Le SST intervient sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident ou d'un malaise,o Le SST contribue à la mise en œuvre d'actions de prévention dans la limite de son champ de compétences et de son autonomie.

Référentiels		
Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
<p>Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail</p> <p>Compétences :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise 2. Protéger de façon adaptée 3. Examiner la victime 4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime 5. Secourir la victime de manière appropriée 	<p>Epreuve certificative n°1 portant sur les compétences 2, 3, 4 et 5 de secourisme.</p> <p>Le candidat est évalué sur ses compétences à intervenir au travers de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée.</p> <p>La mise en situation d'accident de travail simulée devra être crédible et devra comporter au minimum les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 victime / 1 lésion, • 1 ou plusieurs dangers persistants, • 1 ou plusieurs témoins, • des moyens de simulation adaptés à la situation de travail choisie. <p>Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui</p>	<p>Dans le cadre de l'épreuve n°1, le candidat démontre sa capacité à :</p> <p>Repérer le(s) danger(s) persistant(s) dans la situation d'accident simulée Repérer la(les) personne(s) qui est(sont) exposée(s) au(x) danger(s) persistant(s) identifié(s) Assurer ou faire assurer la suppression Isoler ou faire isoler le danger Soustraire ou faire soustraire la victime au danger Rechercher les signes indiquant que la vie de la victime est menacée Effectuer l'examen dans l'ordre déterminé Transmettre le message d'alerte permettant le déclenchement des secours adaptés Favoriser l'arrivée des secours au plus près de la victime</p>

<p>Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> 6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise 7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail 8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention 	<p>permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.</p> <p>Epreuve certificative n°2 portant sur les compétences 1, 6, 7 et 8.</p> <p>Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve n°1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec l'évaluateur (en groupe ou en individuel), à un questionnement simple portant sur ses connaissances du cadre réglementaire de l'activité de Sauveteur Secouriste du Travail, et ses compétences en matière de prévention des risques professionnels.</p>	<p>Choisir l'action appropriée au résultat à atteindre Utiliser la (ou les) technique(s) préconisée(s) Surveiller la victime et agir en conséquence jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours</p> <p>Dans le cadre de l'épreuve n°2 le candidat démontre sa capacité à:</p> <p>Expliquer les limites de son intervention Indiquer comment il peut contribuer concrètement à la prévention dans son entreprise À partir d'une situation dangereuse, déterminer des risques et les autres dommages potentiels À partir de la situation dangereuse ayant engendré le dommage dans la situation précédemment simulée : -supprimer ou à défaut réduire les risques -proposer, si possible, des pistes d'amélioration</p>
--	---	---